

---

## RESPONSABILITE DES POPULATIONS DANS LA GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES DANS LE NORD SENEGAL

**Babou Diouf**

---

### **Responsabilité des populations dans la gestion des forêts du domaine national**

Dans la Vallée du Fleuve Sénégal, le Domaine National présente parfois des forêts plus richement boisées que celles du Domaine de l'Etat (Forêts Classées de Gonakié). Ces forêts poussaient comme des cheveux le long du Fleuve Sénégal, Waoundé à Rosso, tributaires qu'elles ont été des conditions pédo-hydrologiques spécifiques aux sites.

Le service forestier a pour mandat entre autre de gérer toutes les forêts, mais les formations ici croissent sur des terres du Domaine National; et ces terres sont gérées par les collectivités locales (communautés rurales; communes).

Dans les faits, on constate que très souvent, ces forêts sont défrichées pour faire place à des activités agricoles. Les pieds de Gonakié abattus pendant ces opérations, ont donné de la matière pour les études dendrométriques. Cela permet entre autre d'éviter de couper dans les forêts classées dans lesquelles les bosquets reliques peuvent être conservés comme 'musées naturelles'. Les produits issus des défrichements servent à la dendro-énergie essentiellement.

Dans la partie supérieure de la moyenne Vallée, il se trouve, dans le Domaine national de nombreuses belles forêts naturelles de Gonakié. Le PROGONA oeuvre pour la conservation (protection et aménagement rationnel) de ces forêts par les communautés circumvoisines. Il s'agit de donner à ces formations un statut de 'classement léger', c'est-à-dire une reconnaissance administrative et sociale de forêt communautaire. Cela amène tout le monde (autorités locales et populations) à considérer ces forêts comme un patrimoine commun à sauvegarder par chaque individu de toute la collectivité. Une forêt peut concerner un groupe de villages, une ou des communauté(s) rurale(s), un ou des arrondissement(s). L'unité opérationnelle étant le village, chaque village monte un 'comité de surveillance' qui assure la protection des bois ou des jeunes pousses contre le fer, le feu et la dent du bétail en divagation.

Ces forêts approvisionnent les populations en bois de feu et de service; pour cela, le Gonakié est préféré à cause des caractéristiques intrinsèques de densité et de durabilité de son bois. Un plan de mises en défens de gestion, à élaborer en collaboration avec les villageois par le service forestier est prévu pour ces peuplements au même titre que pour les Forêts Classées.

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) tels: drupes de Jaapi (*Ziziphus mauritiana*), de murtoki (*Balanites aegyptiaca*), le pagri, sont des sources importantes de revenus pour les groupes vulnérables d'enfants et de femmes qui en font la cueillette: le sideem de la Vallée est très prisé dans les marchés urbains de Dakar tel que le fait observer une étude du PRS (1993); le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est plus sucré que les autres provenances. Alors que le Jaapi fructifie un fois dans l'année après l'hivernage, le murtoki lui est une espèce remontante qui permet deux récoltes, une avant, une après la saison des pluies.

---

Le fourrage herbacé est aérien est d'un grand intérêt pour les éleveurs qui ont une manière spéciale de couper les branches de Gonakié pour avoir des feuilles, des fleurs et des fruits frais. Il a été identifié un besoin en formation sur les techniques d'élagage des arbres.

Les populations, sous l'encadrement du projet ont, depuis 1985, réalisé des jardins polyvalents qui signifient une unité d'arboriculture fruitière avec du maraîchage intercalaire, et de cultures fourragères, le tout entouré de brise-vent périmétral. Les populations du Fouta ont souvent préféré ce modèle agroforestier que les bois de village classiques. Tous les plants utilisés dans l'exploitation sont produits in situ; la formation accompagne tout le processus.

Des mises en défens (villageoises et en forêts classées) appuyées par le projet ont été réalisées par les populations. Le terme de 'populations' comprend surtout les groupements féminins qui sont très dynamiques assistés par des hommes, et les élèves; la plantation d'arbres dans les périmètres irrigués villageois par les hommes a commencé. Les femmes sont conscientes de la disparition des arbres, et ont adopté les techniques d'économie d'énergie en conséquence. L'énergie solaire a commencé à être employée.

### **Responsabilité des populations dans la gestion des forêts classées de Gonakié**

Pour la colonisation de la Vallée par les Français, les forêts de Gonakié ont joué un rôle primordial pour les bateaux à vapeur qui remontaient le Fleuve Sénégal.

C'était pour assurer une gestion soutenue de la ressource que la puissance coloniale avait procédé classement de la trentaine de forêts de Gonakié durant la période d'après-guerre. Etant donné que les sites à Gonakié ont été préférés, ils apprenaient à des familles puissantes. L'expropriation s'était faite par accord, consensus ou compromis, sans oublier que la puissance coloniale avait la force avec elle. Le principe du classement était retenu pour toutes les forêts en général, mais dans la pratique chaque forêt avait une spécificité dont les conservateurs avaient tenu compte. Ainsi certaines forêts comportent en leur sein des enclaves dont l'exploitation est laissée aux populations. Exemple, Forêt Classée de Diamel. Ces enclaves d'auraient pas été délimitées de manière adéquate, d'où la confusion qui a prévalu jusqu'à présent. D'autres forêts présentent des sites à hydromorphie temporaire, partant permettent des cultures de décrue. La surface couverte par ces aires fluctue avec les crues et le temps. Les limites-mêmes des forêts classées ont changé parce que les bornes ont été bel et bien déplacées.

La diminution drastique de la pluviométrie, vers les années 70 a été un tournant dans la gestion des forêts de Gonakié qui, jusqu'alors s'étaient régénérées en taillis ou naturellement avec l'aide du bétail. A perte de vue, on a vu des Gonakié morts sur pieds.

Pour faire face à cette situation, le service forestier avait installé des exploitants forestiers pour assainir les forêts. Les ouvriers qui assuraient la coupe étaient en général des Guinéens introduits pour la spécialité qui du reste n'était pas bien maîtrisée par la main d'oeuvre locale. Ces exploitants ont coupé aussi des arbres verts parce qu'il est difficile de couper le tronc de Gonakié mort avec l'équipement disponible. Et cela a accentué la dégradation.

Cette dégradation allait se poursuivre, sur un autre front par les populations edongènes: elles avaient assimilé les techniques de carbonisation, le charbon est une source sûre de revenus et la sécheresse avait paupérisé la couche sociale qui n'avait pas accès au holaldé fertile et n'avait pas

une autre source de revenus. Pour toutes ces raisons, pendant la décennie 1980-90 les populations locales ont fait beaucoup d'exploitations clandestines dans les forêts classées de Gonakié. Cela avait amené le service forestier à interdire l'exploitation de charbon dans la Vallée en 1987. La mesure a été saluée par les bailleurs de fonds FED et Pays-Bas.

Pendant cette période d'intensification des conditions de désert, les pieds de Gonakié sur Fondé et faux-fondé ont continué à mourir, substitués par *Balanites aegyptiaca*, *Ziziphus mauritiana* et *Bauhinia rufescens*. Le Gonakié s'est alors réfugié dans son dernier bastion qu'est le fond des cuvettes de décantation. Or ce site reste aujourd'hui le dernier endroit où l'homme peut encore mener ses cultures séculaires de décrue. Voilà qui achève de montrer à quel point le Gonakié est menacé dans la Vallée.

Pendant la phase I du projet (1984-90), la reconstitution des forêts classées de Gonakié s'exécutait bilatéralement en régie. Les réussites des réalisations étaient estimées à 35%: la pluviométrie a été erratique et les coûts des opérations étaient élevés. L'exécution de la phase II (1990-94) a été confiée à la FAO: l'approche du coup a changé: implication des populations dans les forêts classées. Là il y avait un défi à relever, les forêts n'ayant pas un potentiel ligneux important, comment intéresser les populations? La solution était venue des populations elles-mêmes. En effet, après les événements avec la Mauritanie voisine, beaucoup de rapatriés s'étaient installés sur la Rive Gauche et avaient demandé des terres pour cultiver dans les forêts classées de Gonakié dont les parties dénudées couvraient les 2/3 de la surface totale. L'idée naquit alors de permettre aux populations l'accès à ces terres, en revanche elles devaient respecter un contrat de collaboration qui assurerait une couverture arborée de 16 à 20 % au départ et croissante d'une année à l'autre et le reste serait occupé par les spéculations agricoles et pastorales.

### **Cas de la forêt classée de Goumel-Niandane**

Le projet a entamé un va-et-vient incessant entre les autorités (Préfet, Sous-préfet, Président de Communautés rurales), les populations (Chefs de villages, notables, marabouts) et les autres encadreurs (SAED, Services de l'Agriculture, de l'Elevage et surtout des Forêts, autre projet et ONG...). Après l'information sur la nouvelle approche du projet, la première étape consistait à enregistrer les besoins des populations; la deuxième, avec une équipe pluridisciplinaire, devait permettre au projet de s'entendre avec les populations que leurs préoccupations étaient bien comprises et là où leurs préoccupations ne recoupaient pas les nôtres: exemple au pastoralisme, les spécialistes ont usé de sensibilisation. La notion de 'Forêt Classée' a été bien expliquée, de même que les conditions de collaboration. Entre les deux étapes une garantie administrative a été obtenue devant les autorités forestières. La sensibilisation a continué avec la radio rurale, une cérémonie de journée régionale de l'arbre (1992), des projections de diapositives et de films. La sensibilisation a continué d'autant plus que les populations avaient besoin d'être convaincues de l'utilité du pastoralisme, de l'affectation des parcelles.

Quand les négociations ont abouti, le travail sur le terrain a commencé, exécutés par les populations organisées des villages riverains et appuyé par le projet: élagage, travail du sol, semis direct, installation de clôtures inertes, autosurveillance. Le travail se fait en partenariat, par exemple pour les grosses oeuvres, le projet a pris la charge d'installer les systèmes d'irrigation et les populations de réaliser les aménagements.

A terme, la reconstitution des forêts de Gonakié sera assurée par les populations selon un système intégré agro-sylvo-pastoral, basé sur un plan d'aménagement respectant les vocations des sols et conformément au PDRG.

### **Perspectives dans la cadre d'une 3ème phase du PROGONA**

Dans une prochaine phase, le projet vise à mettre en place, avec la participation directe des villageois et la collaboration d'autres partenaires, des plans **d'aménagement global** au niveau des terroirs ciblés, répondant aux besoins de ces populations et permettant d'assurer le renouvellement des ressources forestières par une gestion rationnelle. La vocation des différents sites de chaque terroir sera déterminée ensemble avec les populations et d'autres structures techniques (agriculture, élevage). Pour les sites à vocation forestière (incluant des activités agroforestières et sylvo-pastorales) un plan de gestion détaillé constituera la prochaine étape (à établir par le service forestier et les villageois). Pour la gestion des sites à d'autres vocations la collaboration des partenaires compétents en la matière sera recherchée.

\* \* \*